



Recours et sanction du à mon déménagement

Par **Ulmer**, le **04/10/2015** à **22:59**

Bonjour il y a 15 jours mon ex mari m a fait un courrier me demandant de justifier de la situation professionnelle de ma fille majeur. Je lui ai donc répondu en AR un courrier lui expliquant qu'elle avait arrêté ses études. J'ai consciamment précisé ma nouvelle adresse (cependant au préalable je ne l'avais pas avertie) je sais une erreur de ma part. Licenciement problème personnels...la tête ailleurs

Cependant cet emménagement chez un ami est momentanée je lui ai précisé cette adresse pour le suivi de courrier et non pas pour fauter...aujourd'hui il reproche à ma fille de ne pas lui avoir précisé notre déménagement il lui a aussi précisé par sms, qu'il allait lui faire un courrier pour avoir plus de justificatifs....nous avons un nouveau logement dans 15 jours.

Mes questions sont les suivantes qu'elles vont être mes recours?
et vais-je être sanctionnée.?